

Le 1^{er} octobre 2015

**Objet : Demande d'accès concernant l'autoroute 20, échangeur 305 (route 171) à
Lévis – lot 1 963 029**

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 15 septembre 2015, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

1. rapport de visite du 24 juillet 1985, 3 pages;
2. rapport d'inspection du 10 juillet 1996, 9 pages;
3. avis d'infraction daté du 24 juillet 1996, 2 pages;
4. rapport d'inspection du 1^{er} novembre 1996, 4 pages;
5. rapport d'inspection du 28 octobre 2011, 14 pages;
6. avis de non-conformité daté du 26 janvier 2012, 2 pages;
7. rapport d'inspection du 28 avril 2011, 8 pages.

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par :

Sylvie Lessard
Répondante régionale de l'accès
aux documents

p. j.

Sainte-Marie
675, route Cameron, bureau 200
Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7
Téléphone : 418 386-8000, poste 226
Télécopieur : 418 386-8080
Courriel : sylvie.lessard@mdelcc.gouv.qc.ca
Internet : www.mdelcc.gouv.qc.ca

Québec
1175, boulevard Lebourgneuf, bureau 100
Québec (Québec) G2K 0B7
Téléphone : 418 644-8844
Télécopieur : 418 646-1214



RAPPORT DE VISITE

DATE: _____

ENDROIT : Bermières
53/54

DATE DE LA VISITE : 24 juillet 85

OBJET : Huiles transformateur

N/DOSSIER : _____

PERSONNES RENCONTREES : 53/54
1296 chemin St-Joseph
Bermières

Les 8 fûts de 200 l. ont été entreposés
dans un bâtiment adossé au garage
de M^r 53/54

D'après M^r 53/54 cette
huile proviendrait d'un seul transformateur
de l'Hydro Québec et il voulait s'en
servir comme huile hydraulique, les
résultats furent négatifs.

Un échantillon (#3) de pus pour
analyse.

Entreposage adéquat sur plancher

.../2

eu betan

C M.



GESTION DES DÉCHETS DANGEREUX

Renseignements à inscrire lors d'un appel téléphonique ou autre

Nom et adresse du détenteur: 53 / 54

Des déchets : 1296, Chemin St-Joseph, Bernières

Numéro de téléphone : (418)-(831-9781)

Type de déchets : Huile de transformateur de l'Hydro-Québec

Provenance : Hydro-Québec (cour à scrap)

Quantité de déchets entreposés: 10 (45 gallons) environ

Localisation de l'entreposage : 1296, Chemin St-Joseph, Bernières

Producteur du déchet si connu : -----

Quantité de déchets produits : -----

Remarques: M. 53 / 54 entrepose ces 10 barils dans son garage. Cette huile a été achetée d'un propriétaire de cour à scrap et proviendrait de gros transformateurs de l'Hydro-Québec.

Signature: _____ Date: 85-06-27

Cyrilas Boucher, inspecteur principal

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-03637-00

DATE DE RÉDACTION : 96/07/10
A M J

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION : 96/07/10
A M J

HEURE : - Arrivée : 16:00

- Départ : 16:45

. INSPECTEUR / INSPECTRICE : Jacques Fortin

. ACCOMPAGNÉ DE : _____

. LIEU INSPECTÉ

. ADRESSE POSTALE (si différente)

Lot 400 et 401
St-Nicolas

M. 53/54
1296 Ch. St-Joseph.
Berniers
E 7A 2B9

. PLAIGNANT / PLAIGNANTE : Rencontre oui [] non []

NOM/ADRESSE

TÉLÉPHONE

Mun St-Nicolas

NOM/FONCTION

TÉLÉPHONE

. PERSONNES RENCONTRÉES :

. PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :

PHOTO(S)

CROQUIS

PLAN(S)

CARTE(S)

[]

[]

[]

Nombre :

No _____

No _____

ÉCHANTILLONS

[]

[]

[]

[]

[]

[]

EAU

AIR

SOL

FLORE

FAUNE

DÉCHETS

- AUTRES ANNEXES [] 1. _____
PRÉCISEZ

2. _____

. BUT(S) : _____

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-03637-00

DATE DE RÉDACTION : 96 / 07 / 16
A M J

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

La propriété appartient à: Les Placements
B.P.S. inc du 10 Jardin Miricis suite
1101 Quebec #15 Marcel Sobier selon
M. Gilbert de la mun. St-Nicolas.

M. 53 / 54 exploite une sablière sur les
lot 400 et 401. J'ai constaté la présence d'un
bulldozeur sur le site avec une plaque iden-
tifier " 23 / 24 " (photo 3^{et 6}) sur place il y avait
un tracteur immatriculé 23 / 24

Il y avait présence de tas de tuf, un chemin
d'accès du rang St-Joseph et un autre chemin
d'accès de la route Laqueux.

Présence évidence d'incorporation de matière minérale.
(photo 5)

J'ai constaté la présence d'un lac à proximité
de la sablière. La distance est inférieure à 75m.
La sablière est à moins de 35m de la
route Laqueux voie publique et rang St-Joseph.

La surface exploitée est d'environ 300m x
200m.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610 - 03637-00

DATE DE RÉDACTION : 96 / 07 / 16
A M J

4. RECOMMANDATIONS

Faire parvenir un avis d'inspection

5. VÉRIFICATION

. RÉDIGÉ PAR :

J. Salin
(signature)

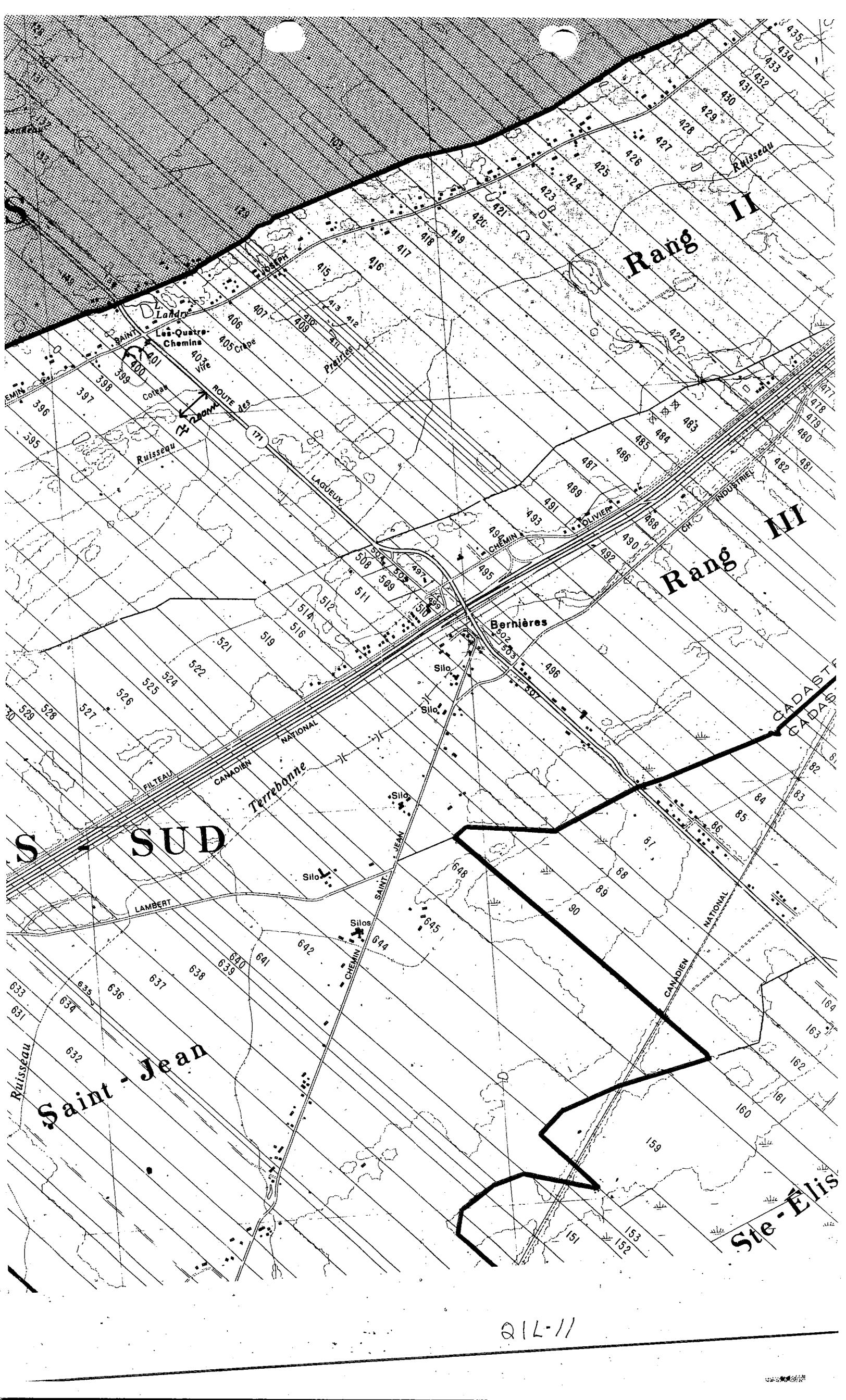
96 / 07 / 23
A M J

. VÉRIFIÉ PAR :

D. Laplante
(signature)

96 / 07 / 24
A M J

. COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :



Q1L-11



N/D : 7610-12-01-03637-00
Identification : 53/54

Photo : 1 Date : 96-7-10

Notes :

*Aperçu d'un lac
à proximité de
la sablière*

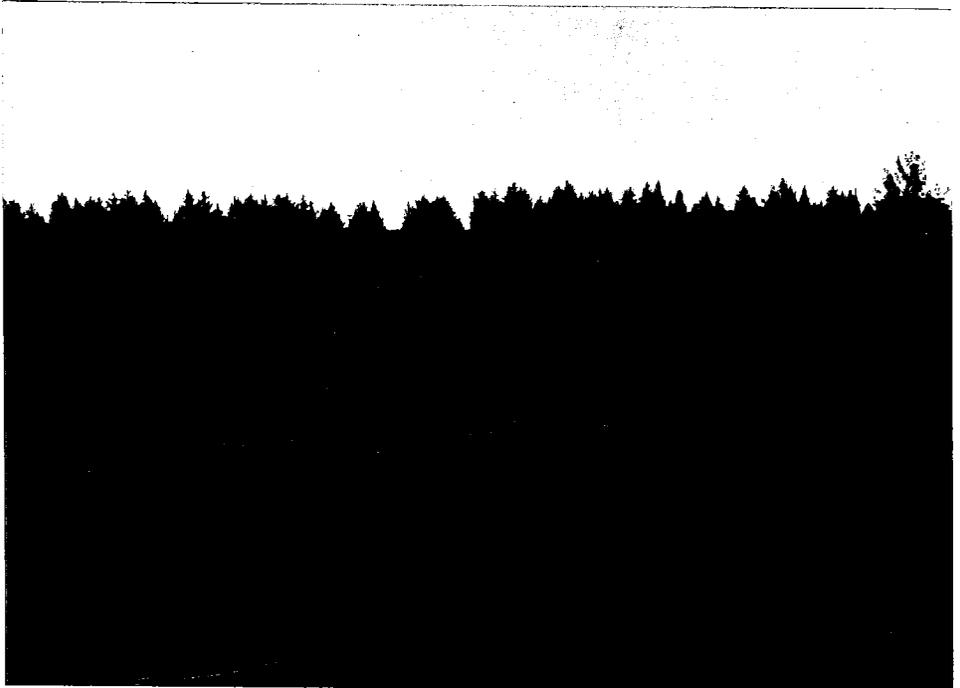


Photo : 2 Date : 96-7-10

Notes :

*Vue de la route Laqueune
du côté gauche
aperçu du cap
de "tuz" Sablière*

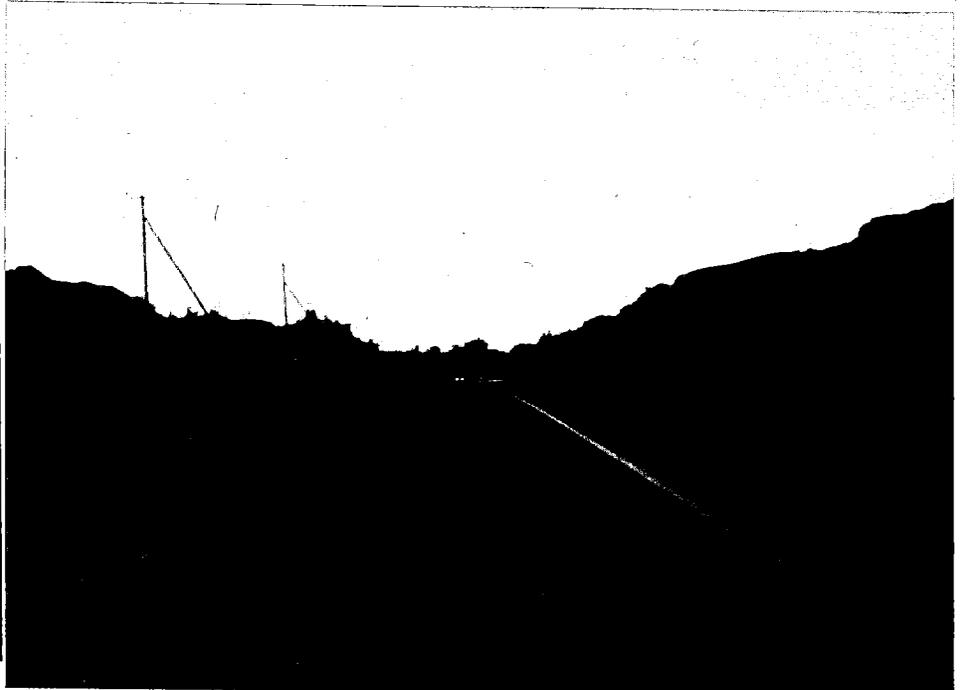
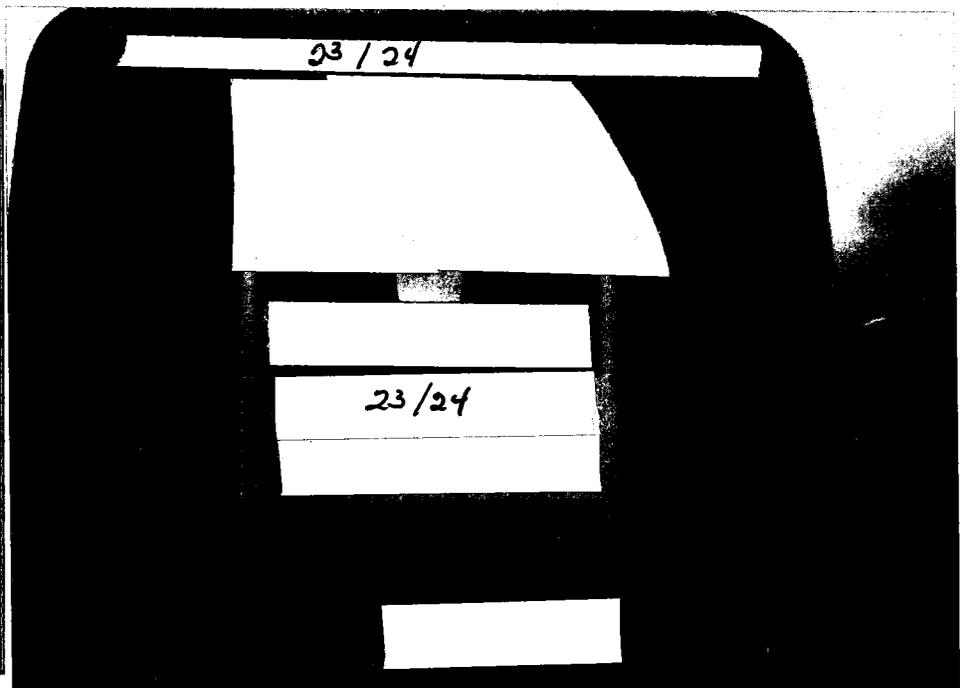


Photo : 3 Date : 96-7-10

Notes :

*Bulldozer sur
le site de la
sablière*



J. Lohier



N/D : 4610-12-01-03637-00

Identification : 53/54

Photo : 4 Date : 96-7-10

Notes :

*Vue de la sablière
 près de la route
 Laqueune*

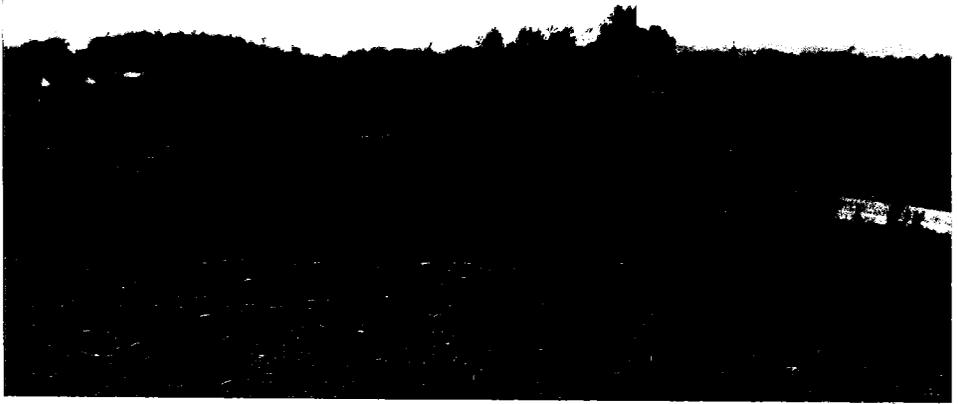


Photo : _____ Date : _____

Notes :

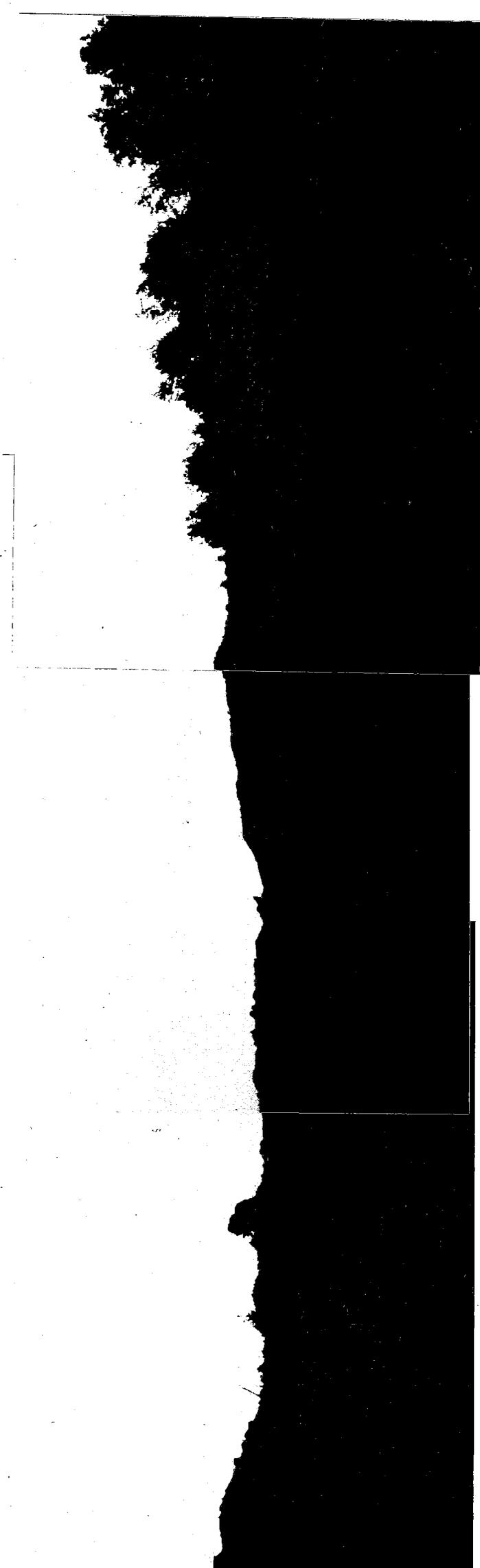
Photo : _____ Date : _____

Notes :



N/D: 7610 - 03637-00 Date: 96-7-10
Photo: 5
Identification: 53 / 54

Notes: *Vue de la sablière*





N/D : 7610 - 03637 - 00 Date : 96-07-10
Photo : 0
Identification : 53 / 54

Notes : *Vue de la sablière
côté Hwy St Joseph.*



Photographies prises par: *A. Larin*



CERTIFIÉ LC 013 581 520

Sainte-Marie, le 24 juillet 1996

AVIS D'INFRACTION

Monsieur 53 / 54
1296, chemin St-Joseph
Bernières-Saint-Nicolas (Québec)
G7A 2B9

N/Réf. : 7610-12-01-0363700

Objet : Exploitation d'une sablière sans certificat d'autorisation sur les lots 400
et 401 de la municipalité de Saint-Nicolas

Monsieur,

À la suite de l'inspection effectuée le 10 juillet 1996 par un fonctionnaire dûment autorisé de notre direction régionale, nous avons constaté les infraction ci-après et ce, en dérogation à la loi et au règlement :

1. - Exploitation d'une sablière sans détenir au préalable le certificat d'autorisation requis;
 - Loi sur la qualité de l'environnement;
. article 22
 - Règlement sur les carrières et sablières;
. article 2

...2

Direction régionale de la Chaudière-Appalaches
700, rue Notre-Dame Nord Téléphone : (418) 387-4143
Bureau E Télécopieur : (418) 387-7018
Sainte-Marie (Québec)
G6E 2K9



AVIS D'INFRACTION

N/Réf. : 7610-12-01-0363700

Le 24 juillet 1996

-2-

2. - Aire d'exploitation à moins de 75 mètres d'un lac;
- Règlement sur les carrières et sablières;
 . article 14
3. - Aire d'exploitation à moins de 35 mètres d'une voie publique;
 . article 18

Nous vous demandons donc de procéder d'ici au 15 août 1996 aux corrections qui s'imposent.

Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer avec M. Jacques Fortin, technicien, à la Division du milieu industriel au (418) 387-4143.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard des infractions qui ont été observées.

pour: Le chef de Service de l'industriel
et de l'urbain,



Jean-Marc Lachance

JML/JF/md

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-0363700

DATE DE RÉDACTION : 96/11/14
A M J

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

J'ai constaté qu'un camion 10 roues
quittait le site, une pelle mécanique
travaillait sur le site. J'ai constaté la
présence de débris de construction soit bloc
de béton.

N.B. Le lot 400 aurait été déposé par
la CPTAQ en juillet 1988, no
dossier # 140434

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 4610-0363700

DATE DE RÉDACTION : 26 / 12 / 14
A M J

3. CONCLUSION

*Entreprise correctement toujours à la loi
et au règlement*

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec
Direction régionale de Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches
Région de Capitale-Nationale
Bureau de Sainte-Marie

1. Identification

Date de l'inspection : 2011-10-26 AAAA-MM-JJ	Heure d'arrivée : 13 h 00	Heure de départ : 14 h 55
Inspecteur : Frédéric Richard	Accompagné de :	
No intervention : 300698230	No gestion documentaire : 7610-12-01-03637-00	
Type d'intervention : Inspection	No document : 400887615	
Type de demande liée : Plainte à car. environnemental	No demande : 200322974	
But de l'inspection : Vérifier s'il y a exploitation illégale d'une carrière.		

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Sablière - Saint-Nicolas (Lévis) - G.P.C. Excavation inc.	
Nom usuel du lieu : Sablière (53 / 54)	
Localisation du lieu inspecté (adresse civique, cadastre rénové ou lot, rang, cadastre) : Lot 1 963 029 du cadastre du Québec, au coin de la route Lagueux et du chemin St-Joseph 1296, Chemin St-Joseph Saint-Nicolas (Québec), G7A 2B9	
No du lieu : 90435793	Type de lieu : carrière
Coordonnées géographiques (deg. déc. NAD83): 46.688303, -71.365236	

Responsable du lieu		
Nom	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
G.P.C. excavation inc.	2269 5e Rue Saint-Romuald, QC G6W 5M6	Y1202217

Conditions météo

Personnes rencontrées		
Nom	Fonction	Téléphone (poste)
53 / 54	conducteur de la pelle mécanique	418 53 / 54 ()
53 / 54	conducteur du tracteur de la remorque	418 53 / 54 ()
		()
		()
		()
		()

Mode d'identification		
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s.o.
Mode d'identification :	<input type="checkbox"/> verbale	<input checked="" type="checkbox"/> preuve de statut

Plainte		
Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s.o.

Photos numériques

Nombre de photos prises : 19

Nombre de photos annexées : 17

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par moi avec un appareil photo de type Olympus Stylus Tougp-6000.

L'original de ces photos a été conservé conformément à la **Directive sur la gestion des photos numériques**.

La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :

M:\Rég-12\ricfr03\7610-12-01-03637-00\2011-10-26

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée de quelconque manière, à l'exception de la photo 15 qui est un assemblage de photos pour créer un panorama.

Autres pièces annexées

	No.	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input type="checkbox"/> Autre		Annexe photos, annexe photo panorama, index photographique, 2 orthophotos SAGO, décisions de la CPTAQ (no. 140 434 et 332 509)

Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Quantité
<input type="checkbox"/> eau			
<input type="checkbox"/> air			
<input type="checkbox"/> sol			
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			

2. Mise en contexte (facultatif)**3. Description de l'inspection**

L'intervenant n'a pas été avisé préalablement à l'inspection.

J'arrive sur les lieux à 13h00.

Au moment de mon arrivée, il n'y a personne sur les lieux.

À 13h27, je constate qu'une remorque se fait charger par une pelle mécanique (photos 1 et 2). Cette remorque est immatriculée 23/24 (voir la photo 4). Le tracteur de la remorque est immatriculé 23/24 (voir la photo 5) et la pelle mécanique est immatriculée 23/24 (voir la photo 7).

La pelle mécanique de même que le tracteur de la remorque portent l'identification GPC Excavation inc (photos 3 et 6).

Le matériel consolidé, soit du tuf, est extrait mécaniquement à l'aide de la pelle mécanique.

À la fin du chargement, je rencontre Messieurs Bilodeau et Robin. Je me présente, leur montre ma preuve de statut et leur explique le but de l'intervention. Ils m'expliquent qu'ils sont des employés de GPC Excavation.

Le chargement de tuf quitte le lieu d'intervention puis la pelle mécanique poursuit l'extraction mécanique.

Je poursuis la visite du lot.

Je constate un tas d'asphalte et de ferraille (voir les photos 11 et 12).

Je constate des matières résiduelles, soit des sacs de vidanges et des matériaux de construction (photos 13 et 14).

Je constate des monticules de tuf et de gravier au sud de l'accès au site à partir de la route Lagueux (photo 15 et l'orthophoto *Localisation des matières résiduelles*).

Je quitte les lieux à 14h55.

4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

Selon le rôle d'évaluation foncière dans SAGO, le lot appartient à 9130-9856 Québec inc. Cette entreprise est sise à la même adresse que GPC Excavation.

Décisions de la CPTAQ :

- Le 22 juillet 1988, l'ancien propriétaire du lot, à l'époque une partie des lots 400 et 401, rang 2 du cadastre de la paroisse de Saint-Nicolas, a obtenu une décision favorable de la CPTAQ pour l'exploitation d'une gravière-sablère. Dans la décision on cite : « AUTORISE l'utilisation autre qu'agricole, soit pour l'exploitation d'une gravière-sablère sur parties des lots 400 et 401, rang 2, au cadastre de la paroisse de St-Nicolas, division d'enregistrement de Lévis, sur une superficie d'environ 9 arpents carrées. Il s'agit d'un terrain situé au sud-est du rang St-Joseph, mesurant environ 3 arpents de largeur et contigu au sud-ouest de la route Lagueux, par une profondeur de 3 arpents ». (voir la décision 140 434).
- Le 13 octobre 2004, la CPTAQ a émis à G.P.C Excavation inc. et à 9130-9856 Québec inc. une ordonnance pour faire cesser l'utilisation autre qu'agricole sur la partie du lot à l'extérieur des limites de l'autorisation 140 434. De plus, elle ordonnait à G.P.C Excavation inc. et à 9130-9856 Québec inc. de prendre les dispositions nécessaires afin d'empêcher l'accès au site.

Selon les informations inscrites dans la décision de la CPTAQ du 22 juillet 1988, l'extraction du matériel le 26 octobre 2011 se faisait à l'extérieur de la zone autorisée par la CPTAQ (voir l'orthophoto *Zone d'exploitation*).

Le 9 janvier 2012, lors d'une discussion avec Mme Maude Lacroix, enquêteur à la CPTAQ, celle-ci m'a expliqué qu'à l'époque de la décision de 1988, l'expression gravière-sablère incluait les carrières. Elle m'explique que l'autorisation 140 434 n'a pas de date d'échéance.

Sur la photo aérienne Q. 72 306-125 (voir en annexe) de 1972, on ne constate pas d'extraction de matériel.

Le rapport d'enquête du 13 janvier 1998 n'a pas permis de déterminer qu'il y avait exploitation de la carrière avant la date d'entrée en vigueur de la Loi sur la qualité de l'environnement. Cependant, l'enquêteur confirme qu'il y avait exploitation selon les photos aérienne Q75910-153 et Q75910-154, toutes deux datant de 1975.

Aussi, la décision 140 434 de la CPTAQ spécifie qu'il y avait exploitation sur une surface d'environ 120 000 pieds carrés le 9 novembre 1978, soit un peu plus d'une année après l'entrée en vigueur du Règlement sur les carrières et sablières, soit le 17 août 1977.

La rétroinformation au plaignant a été faite le 28 octobre 2011.

L'intervenant a été avisé de la conclusion de l'inspection le 10 janvier 2012.

5. Conclusion

L'intervenant est en infraction aux articles suivants :

1. Avoir entrepris l'exercice d'activités, soit l'exploitation d'une carrière, susceptible de résulter en une émission, un dépôt, un dégagement ou un rejet de contaminants dans l'environnement ou une modification de la qualité de l'environnement, sans avoir obtenu préalablement du ministre un certificat d'autorisation ;
 - Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2);
 - article 22.
2. Avoir déposé ou rejeté ou permis le dépôt ou le rejet de matières résiduelles (asphalte, ferraille, déchets) dans un endroit autre qu'un lieu où leur stockage, leur traitement ou leur élimination est autorisé par le ministre;
 - Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2);
 - article 66.

6. Recommandations

Aviser l'intervenant de la conclusion de l'inspection par le biais d'un avis d'infraction.

Signature : *Frédéric Rivest*

Date de rédaction:

11 janvier 2012

7. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : *Anne Champagne*

Fonction : *Coordonnatrice - Secteur - industriel*

Signature : *Proyer*

Date : *23/01/2012*

Commentaires :

*D'accord avec la recommandation.
Prévoir une inspection par suivi d'avis d'infraction le 15 juin 2012.*

Date de l'inspection : 26 octobre 2011

No de gestion documentaire : 7610-12-01-03637-00

Annexe - Photos

Photo no : 1

Fichier : P1012166.JPG

Description :

Extraction mécanique du matériel et chargement d'un camion.



Photo no : 2

Fichier : P1012167.JPG

Description :

Extraction mécanique du matériel et chargement d'un camion.



Photo no : 3

Fichier : P1012168.JPG

Description :

La remorque chargée est tirée par un camion identifié à la raison sociale *GPC Excavation inc.*



Annexe - Photos

Photo no : 4

Fichier : P1012169.JPG

Description :

Plaque d'immatriculation de la remorque (23 / 24).



Photo no : 5

Fichier : P1012171.JPG

Description :

Plaque d'immatriculation du tracteur de la remorque (23 / 24).

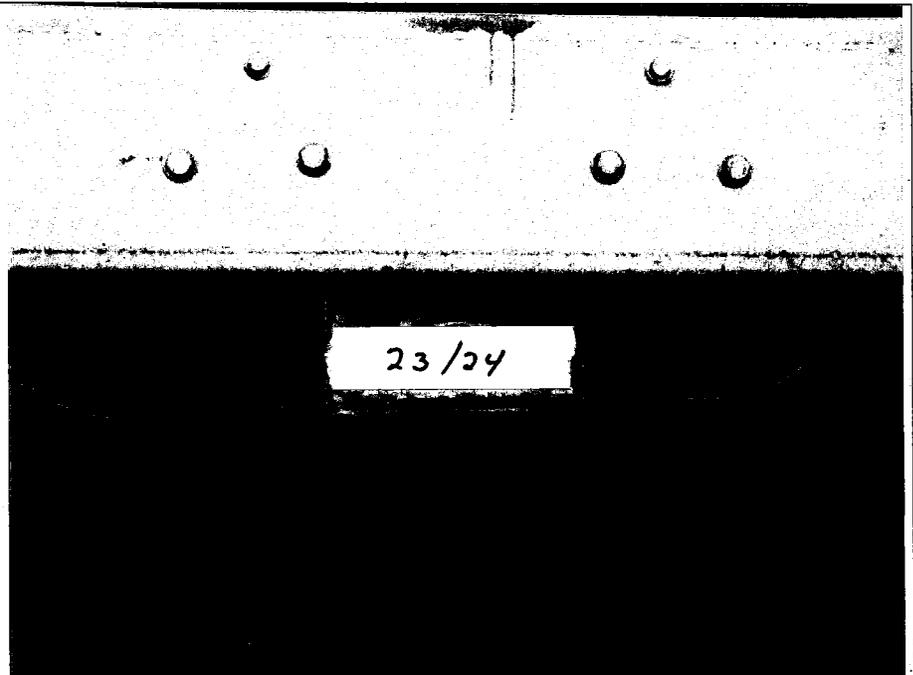


Photo no : 6

Fichier : P1012172.JPG

Description :

Pelle mécanique servant à l'extraction du matériel. Elle est identifiée à la raison sociale *GPC Excavation inc.*



Date de l'inspection : 26 octobre 2011

No de gestion documentaire : 7610-12-01-03637-00

Annexe - Photos

Photo no : 7

Fichier : P1012173.JPG

Description :

Plaque d'immatriculation de la pelle mécanique (23/24).

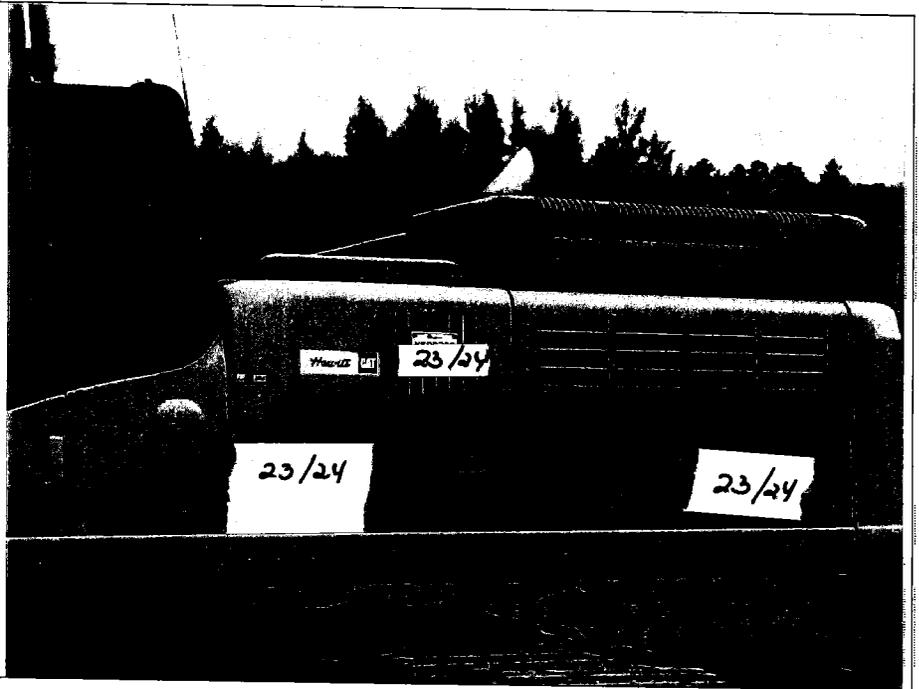


Photo no : 8

Fichier : P1012174.JPG

Description :

Coordonnée approximative du lieu d'extraction du matériel :

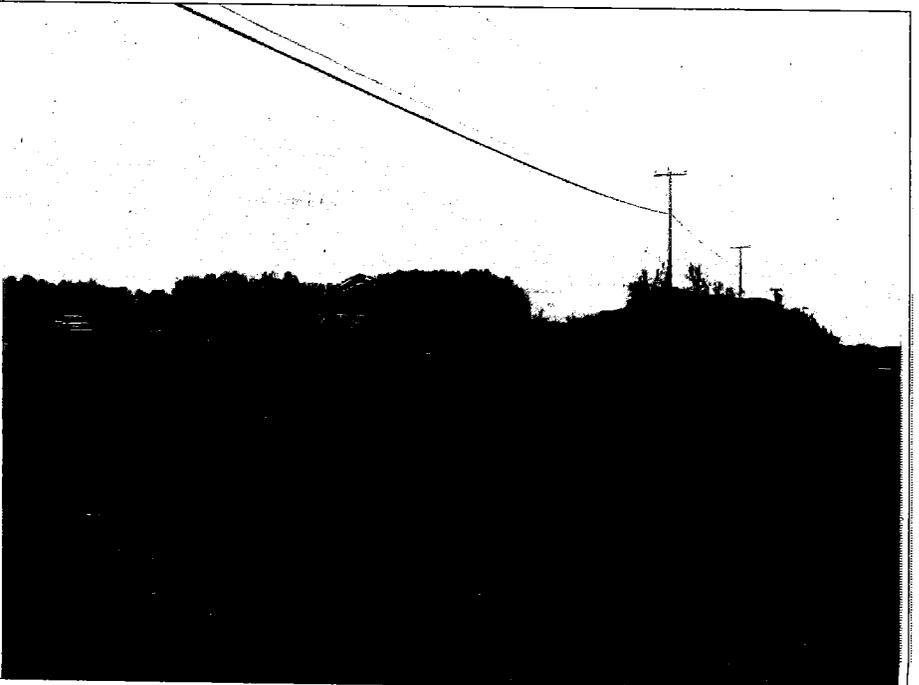


Photo no : 9

Fichier : P1012179.JPG

Description :

Vue de la carrière à partir de la route Lagueux.



Annexe - Photos

Photo no : 10

Fichier : P1012180.JPG

Description :

Enseigne de l'intervenant à l'entrée de la carrière (entrée sur la route Lagueux).



Photo no : 11

Fichier : P1012181.JPG

Description :

Tas d'asphalte et de ferraille sur le lot de la carrière.

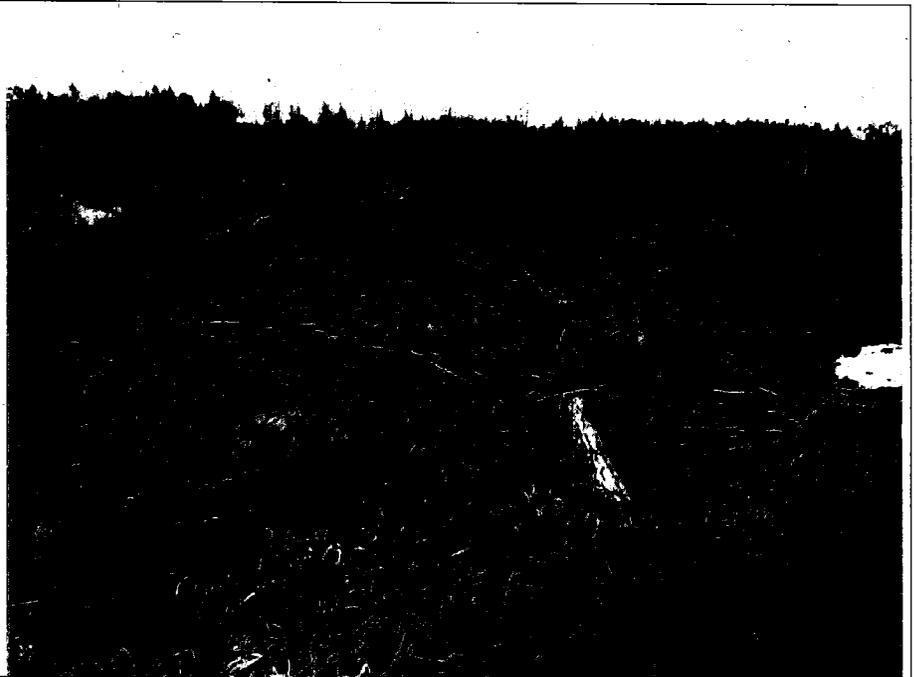
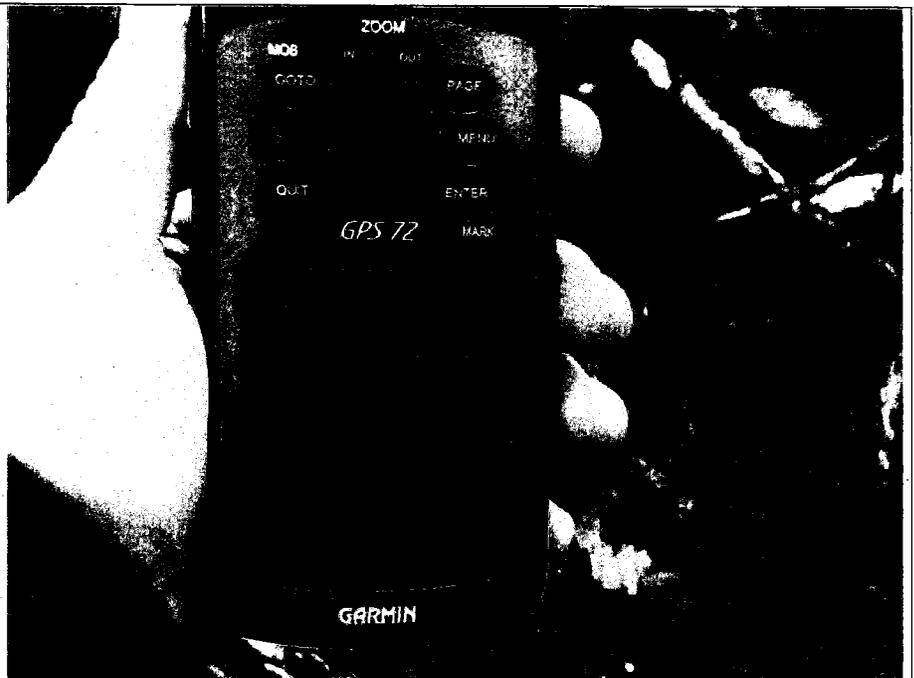


Photo no : 12

Fichier : P1012182.JPG

Description :

Coordonnées du tas d'asphalte et de ferraille visibles sur la photo 11.



GPC Excavation inspection du 26 octobre 2011

Localisation des matières résiduelles

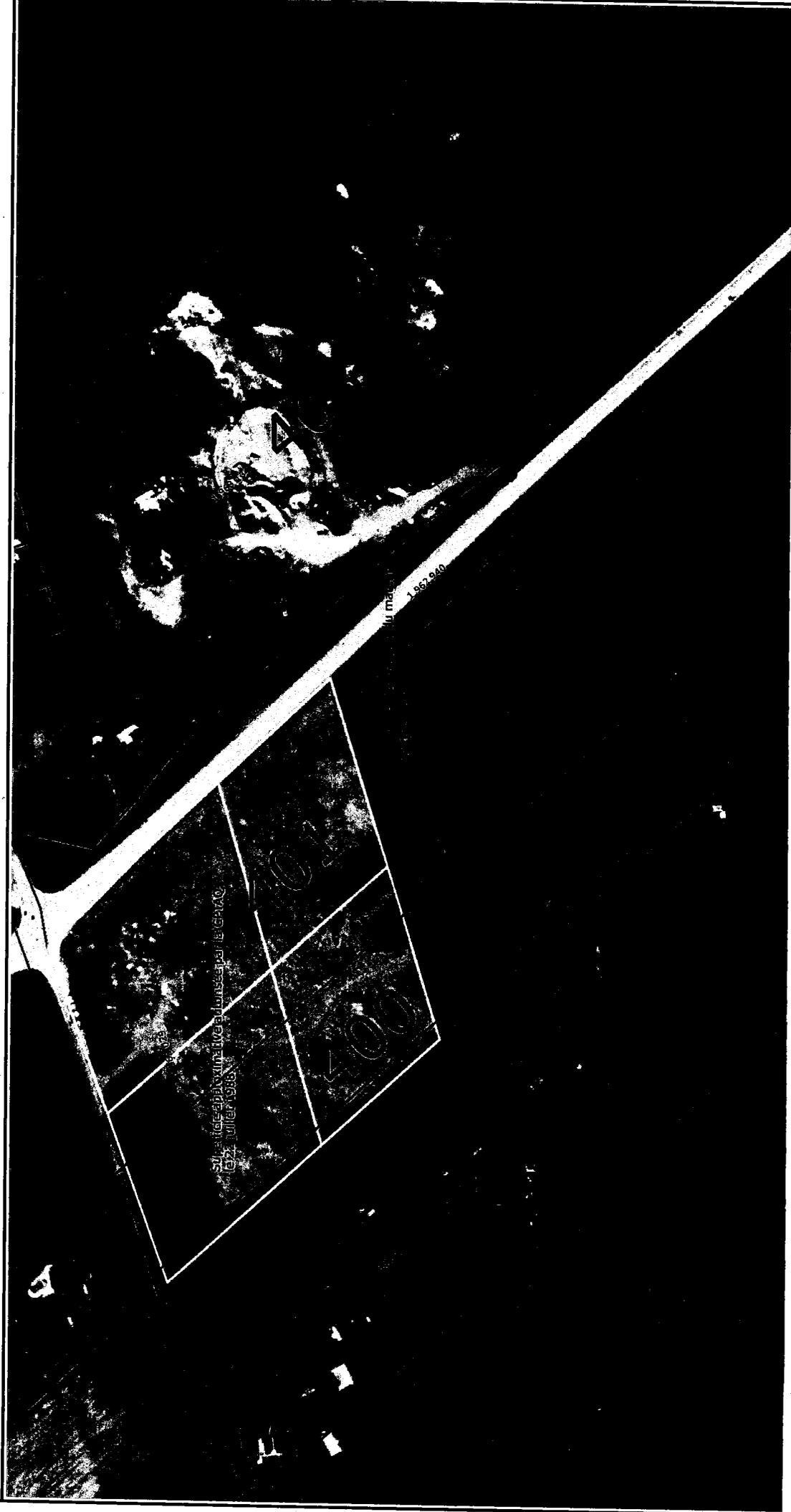


- Lieux sélectionnés**
- Commerce
 - Exploitation des ressources
 - Immeuble et infrastructure
 - Industrie
 - Lieu d'élevage
 - Lieu d'entreposage
 - Lieu de traitement
 - Matières résiduelles
 - Milieu hydrique
 - Autres lieux
 - Lieu inactif
 - Composantes - Lieux sélectionnés
 - Composante
 - Index contour cadastre Qc
 - Index contour
 - Lots cadastre Qc
 - Lot
 - No de lot cadastre Qc
 - A Numéro de lot
 - No de plan compl. superficiaire cadastre Qc
 - A Numéro de plan compl. superficiaire
 - Anciens cadastres et rangs
 - Cadastre
 - Rang
 - Anciens lots
 - Lot
 - Lots non actualisés
- Orthos actuelles 1996-2011**
- A Annotation rouge
 - Asphalte et ferraille photos 11 et 12
 - + 46.68929, -71.36674

<p>autorisée CPTAQ 1988 30 247,5 m² Zone d'extraction du matériel + 46.68836, -71.36530</p>	<p>Échelle approximative : 1 / 3 304</p>  <p>70 m</p> 
<p>Préparé par : Frédéric Richard 2012-01-10</p>	<p>Source(s) des données :</p> <p>© Gouvernement du Québec, 2012</p> <p>Développement durable, Environnement et Parcs Québec Chaudière-Appalaches (C)</p>

GPC Excavation inspection du 26 octobre 2011

Zone d'exploitation



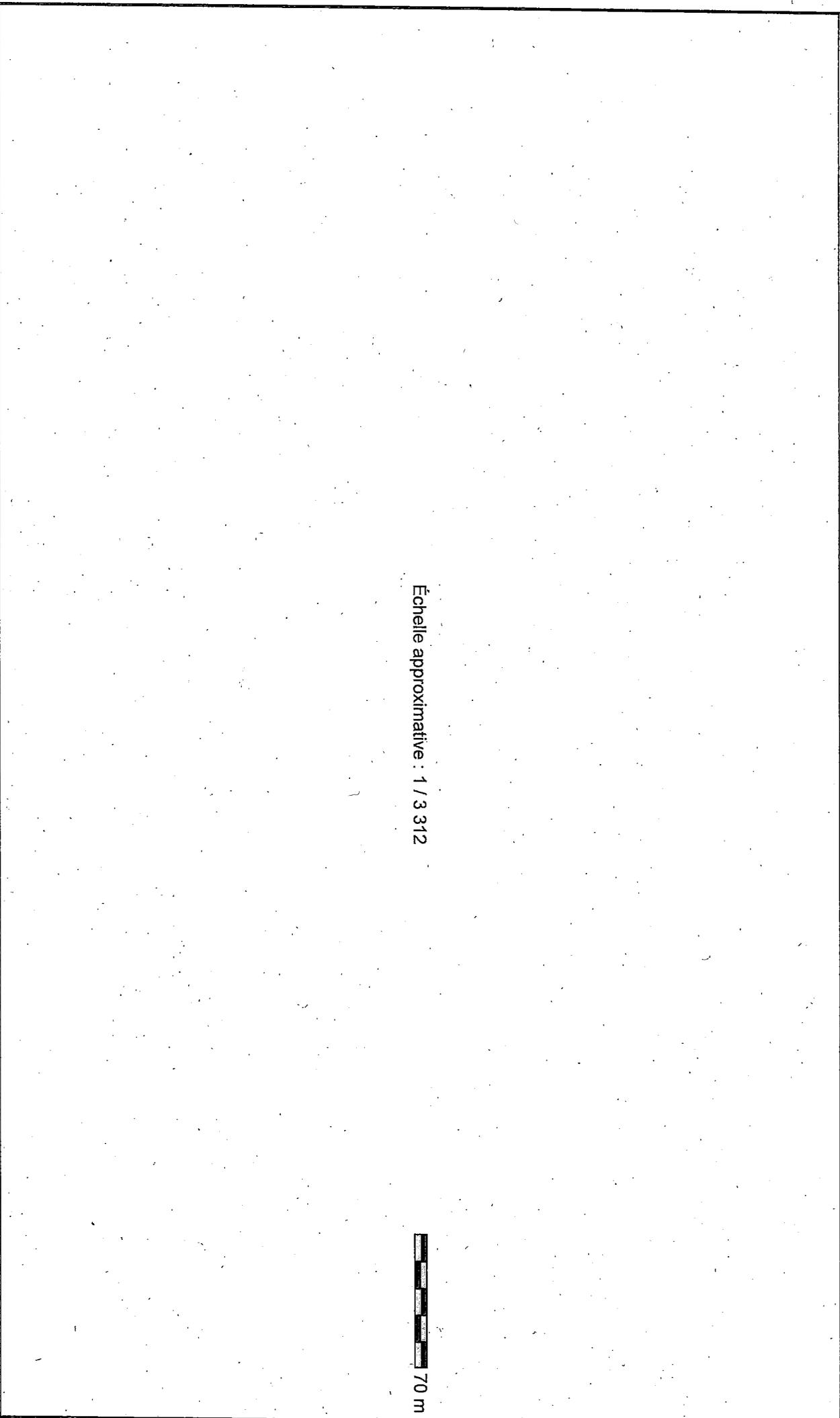
Lieux sélectionnés

- Commerce
- Exploitation des ressources
- Immeuble et infrastructure
- Industrie
- Lieu d'élevage
- Lieu d'entreposage
- Lieu de traitement
- Matières résiduelles
- Milieu hydrique
- Autres lieux
- Lieu inactif
- Composantes - Lieux sélectionnés
- Composante
- Index contour cadastre Qc
- Index contour
- Lots cadastre Qc
- Lot
- No de lot cadastre Qc
- A Numéro de lot
- Anciens cadastres et rangs
- Cadastre
- Rang
- Anciens lots
- Lot
- ! Lots non actualisés
- Orthos actuelles 1996-2011
- A Annotation rouge
- Environ 3 arpentés de large
184,4 m
- Environ 3 arpentés de long
183,7 m

Superficie approximative

Déchets photos 13 et 14
+ 46.68818, -71.36600

Échelle approximative : 1 / 3 312



 N

Source(s) des données :

© Gouvernement du Québec, 2012



Préparé par :
Frédéric Richard
2012-01-10

Date de l'inspection : 26 octobre 2011

No de gestion documentaire : 7610-12-01-03637-00

Annexe - Photos

Photo no : 13

Fichier : P1012183.JPG

Description :

Sac de déchets sur le lot de la carrière.

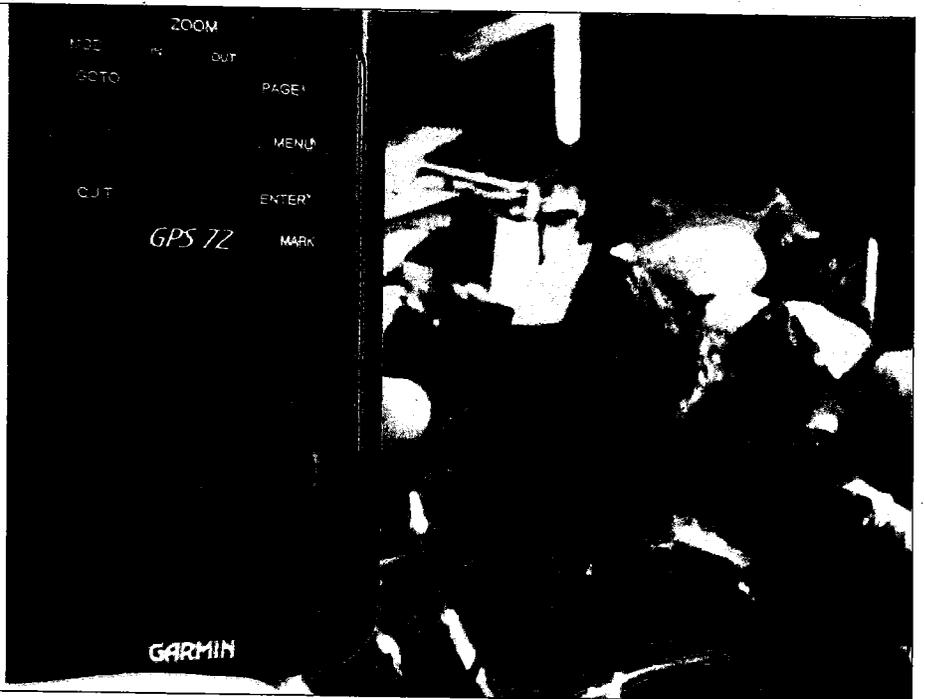


Photo no : 14

Fichier : P1012184.JPG

Description :

Coordonnées des déchets visibles sur la photo 13.



Date de l'inspection : 26 octobre 2011

No de gestion documentaire : 7610-12-01-03637-00

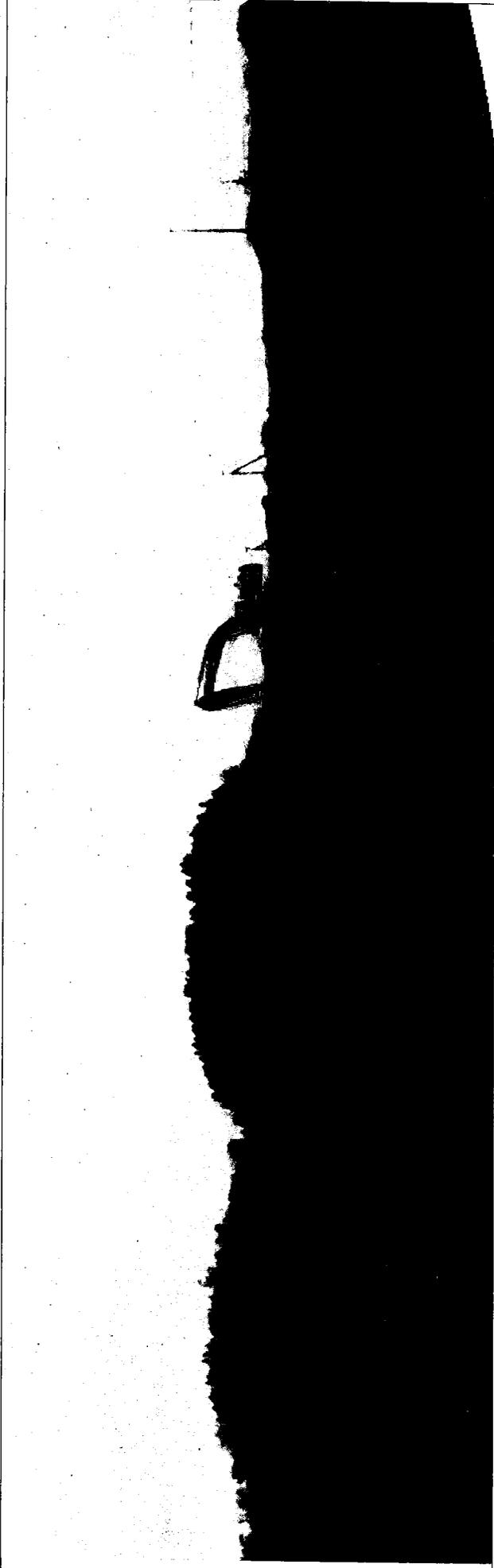
Annexe - Photos

Photo no : 15

Fichier : Panorama P1012175-76-77.JPG

Description :

Vue générale de la zone d'extraction.





PAR MESSAGERIE

Sainte-Marie, le 26 janvier 2012

AVIS DE NON-CONFORMITÉ

G.P.C. Excavation inc.
2269, 5e Rue
Saint-Romuald (Québec) G6W 5M6

N/Réf. : 7610-12-01-03637-00
400887802

**Objet : Exploitation d'une carrière sans certificat d'autorisation sur le lot
1 963 029 du cadastre du Québec à Saint-Nicolas (coin route
Lagueux et St-Joseph)**

Mesdames,
Messieurs,

Lors de l'inspection le 26 octobre 2011 par un inspecteur de notre direction régionale, nous avons constaté les manquements suivants :

- Avoir entrepris l'exercice d'une activité, soit l'exploitation d'une carrière, susceptible d'entraîner une émission, un dépôt, un dégagement ou un rejet de contaminants dans l'environnement ou une modification de la qualité de l'environnement, sans avoir obtenu préalablement du ministre un certificat d'autorisation.
Loi sur la qualité de l'environnement, article 22 al.1
- Avoir déposé, rejeté ou permis le dépôt ou le rejet de matières résiduelles dans un endroit autre qu'un lieu où leur stockage, leur traitement ou leur élimination est autorisé par le ministre ou le gouvernement.
Loi sur la qualité de l'environnement, article 66 al. 1
- Avoir entrepris l'exploitation d'une carrière sans avoir obtenu un certificat d'autorisation conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement.
Règlement sur les carrières et sablière, article 2

...2

Nous vous demandons de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour respecter la loi et le règlement.

Nous vous informons que conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement, chaque jour d'exploitation constitue un manquement distinct et qu'à défaut de cesser immédiatement vos activités, vous vous exposez à des sanctions pour chaque journée. En effet, il est illégal de poursuivre vos activités tant que vous n'aurez pas obtenu les autorisations requises.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec M. Frédéric Richard au numéro de téléphone 418 386-8000, poste 307, ou par courriel à frederic.richard@mddep.gouv.qc.ca

Prenez note que, malgré le fait de vous conformer au présent avis, le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou tout recours civil ou pénal à sa disposition pour faire respecter la loi et sanctionner le manquement constaté.

AC/FR/ag



Anne Champagne, technicienne
Coordonnatrice - Secteur industriel

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec
Direction régionale de Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches
Région de Chaudières-Appalaches
Bureau de Sainte-Marie

1. Identification

Date de l'inspection : 2011-04-28 AAAA-MM-JJ	Heure d'arrivée : 12 h 00	Heure de départ : 12 h 28
Inspecteur : Jonathan Montminy Morin		Accompagné de :
No intervention : 300659088	No gestion documentaire : 7610-12-01-03637-00	
Type d'intervention : Inspection	No document : 400852880	
Type de demande liée : Plainte à car. environnemental	No demande : 200306797	
But de l'inspection : Vérifier s'il y a exploitation d'une sablière de tuff.		

Lieu inspecté	
Nom du lieu : G.P.C. Excavations inc.	
Nom usuel du lieu : G.P.C. Excavations inc.	
Localisation du lieu inspecté (adresse civique, cadastre rénové ou lot, rang, cadastre) : Lot 1 963 029 Cadastre du Québec	
No du lieu : 90435793	Type de lieu : Sablière
Coordonnées géographiques (deg. déc. NAD83): 46,6883971183 N ; 71,3662009319 O	

Responsable du lieu		
Nom	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
G.P.C. excavations inc.	1296, Chemin St-Joseph Saint-Nicolas G7A 2B9	Y1202217

Conditions météo
Pluvieux, léger vent, 10°C

Personnes rencontrées		
Nom	Fonction	Téléphone (poste)
53 / 54	Opérateur de pelle mécanique	53 / 54 ()
		()
		()
		()
		()
		()

Mode d'identification		
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s.o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut

Plainte		
Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s.o.

Photos numériques

Nombre de photos prises : 34

Nombre de photos annexées : 34

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par moi avec un appareil photo de type Nikon Coolpix L16.

L'original de ces photos a été conservé conformément à la **Directive sur la gestion des photos numériques**.

La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :

M:\Rég-12\monjo01\7610-12-01-03637-00\2011-04-28

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée de quelque manière, à l'exception des photos DSCN0005, DSCN0006, DSCN0007 et DSCN0008; DSCN0010, DSCN0011, DSCN0012, DSCN0013, DSCN0014, DSCN0015, DSCN0016 et DSCN0017; DSCN0022, DSCN0023, DSCN0024, DSCN0025, DSCN0026, DSCN0027, DSCN0028, DSCN0029, DSCN0030, DSCN0031, DSCN0032, DSCN0033, DSCN0034, DSCN0035, DSCN0036 et DSCN0037 qui ont été utilisées dans la fabrication d'un panorama.

Autres pièces annexées

	No.	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input type="checkbox"/> Autre		

Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Quantité
<input type="checkbox"/> eau			
<input type="checkbox"/> air			
<input type="checkbox"/> sol			
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			

Date de l'inspection : 2011-04-28

No de gestion documentaire : 7610-12-01-03637-00

2. Mise en contexte (facultatif)

3. Description de l'inspection

Préalablement à la présente intervention, l'exploitant n'a pas été avisé du moment de mon inspection. Arrivé sur les lieux, je rencontre S3/S4 Je me présente et je lui précise le but de l'intervention.

Une pelle mécanique creuse dans le tuf, mais aucun camion n'est présent sur le site pour sortir le matériel. Il y a beaucoup d'accumulation d'eau sur le terrain et la grande majorité du site a été exploité à court et moyen terme.

S3/S4 m'informe que l'entreprise prévoit sortir environ 100 voyages de tuf et que les camions seront présent dans l'après-midi. Ils n'en auront probablement pas pour toute la journée. Le tuf sera prélevé sur le présent lot

L'exploitation c'est toujours produit sur le même lot soit le 1 963 029 du Cadastre du Québec.

Date de l'inspection : 2011-04-28

No de gestion documentaire : 7610-12-01-03637-00

4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

Un rapport d'enquête a été émis le 13 janvier 1998 et ne reconnaissait pas les droits acquis de la sablière due à des incongruités dans les témoignages des anciens propriétaires et de l'analyse de photos aériennes. Suite à cela, l'enquêteur recommandait de faire une inspection à l'été 1998 et de procéder à l'émission d'un avis d'infraction s'il y a lieu. Il n'y a eu aucune intervention de réalisée entre le dépôt du rapport d'enquête et la présente inspection.

5. Conclusion

L'entreprise ne possède pas de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière, par contre il y a une apparence de droits acquis.

6. Recommandations

Je ne recommande pas l'envoi d'un avis d'infraction puisqu'il y a une apparence de droits acquis.

Signature :

Jonathan M. Morin

Date de rédaction: 2011-09-07
Année/mois/jour

7. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Anne Champagne

Fonction : Coordonnatrice - Secteur Industriel

Signature :

A. Champagne

Date : 2012/03/30
Année/mois/jour

Commentaires :

Une inspection a été réalisée 26 oct. 2011 et un avis de non-conformité a été émis par un manquement à l'article 22 de la Loi, entre autres.

Date de l'inspection : 2011-04-28

No de gestion documentaire : 7610-12-01-03637-00

Annexe - Photos

Photo no : 1

Fichier : DSCN0009

Description : Identification du site



Photo no : 2

Fichier : DSCN0018

Description : Vue générale du site

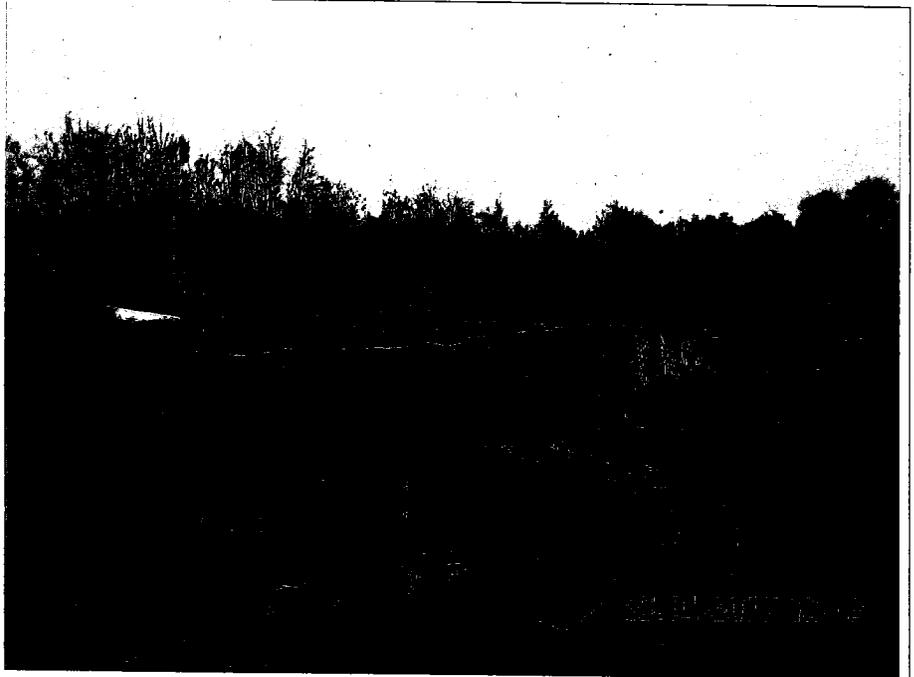


Photo no : 3

Fichier : DSCN0019

Description : Vue générale du site

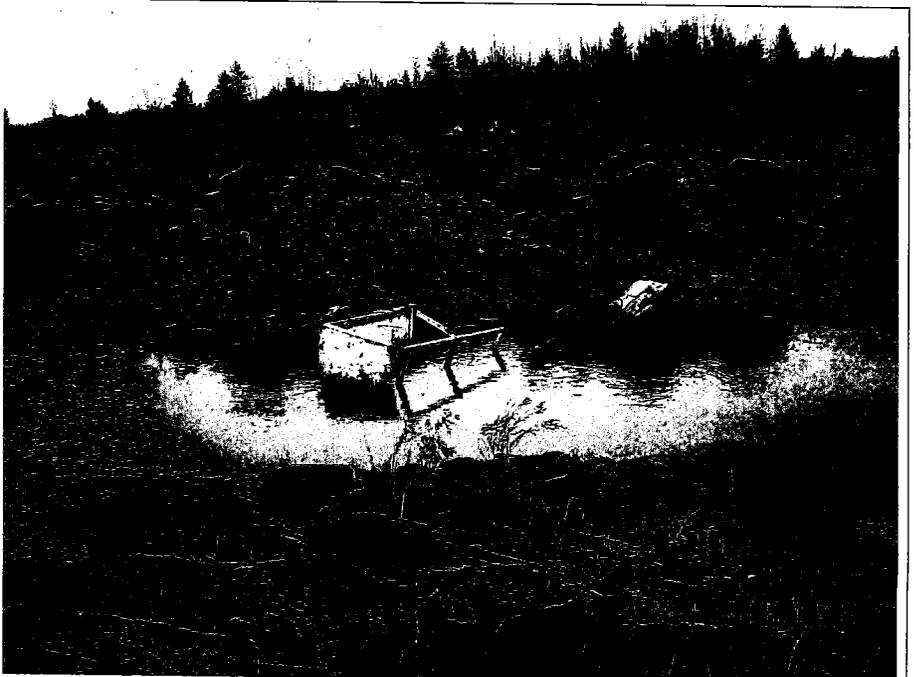


Photo no : 4

Fichier : DSCN0020

Description : Vue générale du site



Photo no : 5

Fichier : DSCN0021

Description : Vue générale du site



Photo no : 6

Fichier : DSCN0038

Description : Vue générale du site



Date de l'inspection : 2011-04-28

No de gestion documentaire : 7610-12-01-03637-00

Annexe - Photos

Photo no : 7

Fichier : DSCN0005, DSCN0006,
DSCN0007 et DSCN0008

Description : Vue générale du site

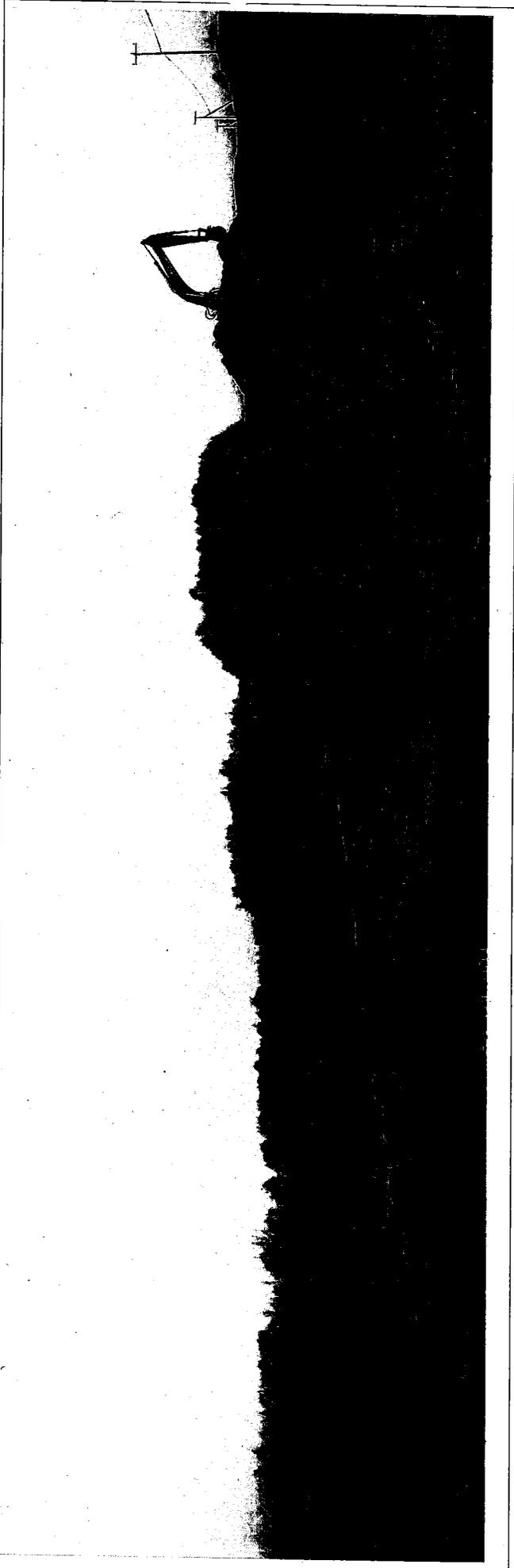


Photo no : 8

Fichier : DSCN0010, DSCN0011,
DSCN0012, DSCN0013, DSCN0014,
DSCN0015, DSCN0016 et DSCN0017

Description : Vue générale du site

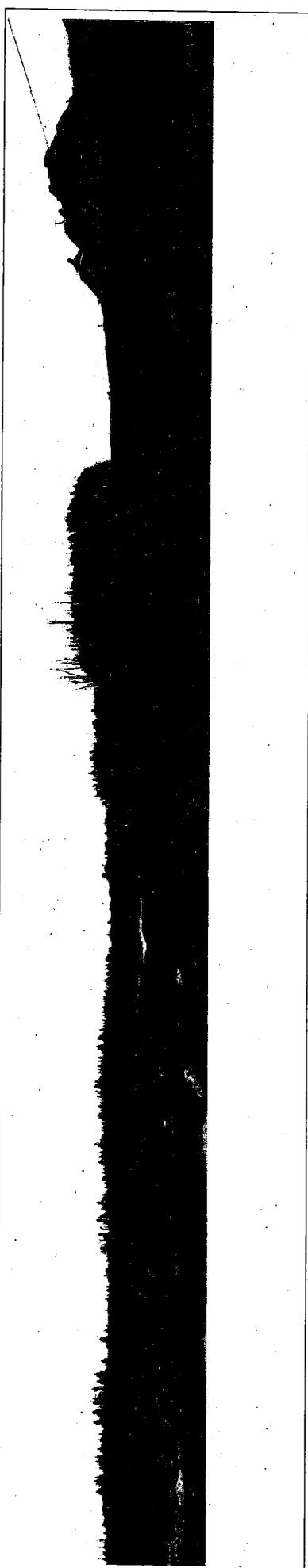


Photo no : 9

Fichier : DSCN0022, DSCN0023,
DSCN0024, DSCN0025, DSCN0026,
DSCN0027, DSCN0028, DSCN0029,
DSCN0030, DSCN0031, DSCN0032,
DSCN0033, DSCN0034, DSCN0035,
DSCN0036 et DSCN0037

Description : Vue générale du site

